

## PREMIERE JOURNEE

Le 28/04/2025

de

à

### Observations

Jean Michel ANGLADE 12 chemin de la CHAUVE  
25280 - PIREY 0660849665

Voici mon document fait pour représenter 10 personnes  
du chemin de la CHAUVE.

J'ai rencontré A le MAIRE D'AYACHE, A DENOIT  
Mme DEGREGERE (chef de projet ALB), 'ARBEUEN  
LARAPPE + 1 CP PLU PIREY + un ingénieur du GSD en  
urbanisme. Voici nos remarques jointes.

A priori nous devrions voir nos remarques prises en  
compte, surtout pour la bande verte qui doit être  
implantée en bâtiment de 10 mètres à 10 mètres des  
habitations

Présence de champs-sous-bois - biches etc...

Le site est une zone de chasse et de préservation de la  
faune sauvage (décret ministériel du 23/09/1992)

Pirey le 31/12/2024

Madame,

Nous vous remercions pour les informations fournies lors de la réunion du 27/11/2024 en mairie de PIREY.

Les points évoqués lors de notre réunion :

- Accès à la zone commerciale et artisanale à traiter de façon à ne pas provoquer de gêne à la propriété qui se trouve en proximité immédiate au bord de la route de Gray.
- Inclure dans vos attributions de locaux des contraintes liées aux nuisances sonores, acoustiques, olfactives et visuelles (la nuisance des groupes de climatisation-chauffage a été évoquée ainsi que les activités potentiellement bruyantes).
- Traiter les problèmes d'assainissement et de ruissellement des eaux en collaboration avec les responsables (la prise en charge des raccordements a été évoquée, initialement cela nous a été annoncé oralement à la charge de la société ALDI et devant être intégrée au cahier des charges de la zone).
- Point noir, le bâtiment d'une dizaine de mètres de haut que vous projetez d'implanter en parallèle des propriétés à une dizaine de mètres de distance. Le bâtiment fera obstacle au soleil levant en été et en hiver, la portée d'ombre entraînera des gênes de luminosité très importantes. Pouvez-vous réfléchir à une distribution différente de cette surface d'environ 500 m2 comme annoncé.

Nous souhaitons que vous puissiez envisager de maintenir une zone verte tout le long des propriétés dont la qualité de vie ne doit pas être altérée, cela s'équilibrera avec la partie verte que vous projetez de préserver du côté du centre commercial ALDI. Cette zone verte participera positivement au maintien de la biodiversité de la flore et de la faune, et surtout à la bonne santé physique et morale des habitants de ce quartier. Il est évident aussi que cela minimisera la perte de la valeur immobilière de nos propriétés. Cette zone verte pourrait compenser la coupe de quelques arbres qui pourraient être liée à une révision de d'implantation.

Nous sommes persuadés que vous saurez envisager une solution qui préservera la vie sereine des habitants de notre quartier et qui reflétera l'image que le société ALDI a du respect de sa qualité de service et de sa clientèle.

Le 9 janvier 2025 à 18H00, une réunion publique est organisée à la salle polyvalente de PIREY pour présenter le PLUi à la population, nous aurons certainement l'occasion de nous exprimer à nouveau sur ce sujet.

Vous trouverez ci-après la liste des personnes qui adhèrent et sont à la source de cette communication.

Nous vous remercions d'un retour de votre part.

Cordialement.

Liste du groupe de communication :

**Première maison route de GRAY, propriétaires :**

DE CASTRO Albertine.  
LIME Léa.

**Chemin de la CHAILLE, propriétaires :**

HENRY Samantha.  
PIERRACHE Carole & Pascal.  
MARTIN Sylvie.  
BOLOT Jacques.  
VIENOT Michel.  
BALMER Hugues.  
ANGLADE Jean Michel.

**Chemin de la CHAILLE, locataire de Jean François PARIETTI.**

PARIETTI Françoise.

Le 22/04/2025 j'ai eu Mme Defaeghe au téléphone  
qui m'a appris qu'une consultation en mairie est  
ouverte sur la base du premier projet évoqué dans  
cette lettre. Le bâtiment qui sera ne devrait pas  
être implanté comme prévu, il devrait même  
disparaître ou être redistribué autrement.

## PROJET ZONE A FAN PIREY



Proposition PROJET ZONE A FAN PIREY avec préservation zone verte le long du groupement de propriétés (photo représentant un bois mais cela peut être toutes autres types de plantations)

